

Rabagas

Par grand hasard, nous avons à parler aujourd'hui d'une pièce de théâtre qui s'est jouée et qui se présente comme un événement. Ce n'est pas qu'elle-même cette pièce mérito tout le bruit qu'on en fait, mais l'énergie des sifflets et des applaudissements lui a donné, dès le premier jour, un caractère politique et, par suite, une renommée dont il faut dire un mot.

Commençons par nommer l'auteur. Dans ces derniers temps, M. Sardou avait accolé son nom à une féerie qui s'intitulait *Roi Carotte*, et qui est le comble de l'insanité, si l'on y cherche autre chose qu'un encadrement pour l'exhibition des chairs sur lesquelles nos modernes entrepreneurs de morale bâissent en général leur réputation succédée. Le public formé à ces plaisirs, ne vit là que la perfection du genre. Mais les critiques les moins délicats ne purent s'empêcher de flétrir ces excès, à la honte de M. Sardou. Visiblement piqué, celui-ci se promit de répondre promptement par une pièce qui le relevât un peu, et c'est dans ce dessein qu'il nous donne *Rabagas*.

A propos de cette pièce, les indiscrets érudits qui l'avaient détaillée d'avance, ont prononcé le mot de comédie aristophanesque. C'est à la fois peu connu et Aristophane et M. Sardou. La vérité est que la nouvelle invention de M. Sardou n'est pas sans mérite, mais au regard de quiconque a la fantaisie, Aristophane, avec moins de personnages, s'en tirait un peu mieux.

Après tout, les types se sont partout tellement avilés que M. Sardou paraîtra peut-être à la hauteur de son sujet.

Il s'agissait, tout simplement, de rendre nos dernières révolutions politiques en résumant les folies des révolutions, leurs intrigues, leur basse hypocrisie, leur façon insolente, et leur insupportable orgueil dans un homme qui se montra véritablement accompli dans tous ces admirables vices. Rabagas est cet homme. Ou, si vous l'aimez mieux, c'est Jules Favre, c'est Simon, c'est Ferry, c'est Gambetta. Autour de lui s'agit la tourbe des « pâles voyous » qui pousse ces orateurs aux Chambres, en attendant qu'elle se serve d'eux pour e-calader les trônes. Ce dernier point est le but à atteindre, et c'est à ce dessein que tendent tous les ressorts du drame. Nous avons donc le portrait nécessaire de tous les comparses, attelés d'ordinaire à cette sanglante et vile besogne : les journalistes qui rédigent la *Carnagiale*, les étudiants de quinzisième année qui préparent la révolution dans l'estaminet du *Cap au volant*, etc.

Comme nous sommes au théâtre, il s'y mêle naturellement des amoureux et des amoureux ; mais ici l'amour n'intervient que comme appoint à la trahison politique, de façon que Rabagas, par les femmes d'un côté et par les blouses blanches de l'autre, en arrive à dire au prince qu'il faut détruire : « Cédez la place, si vous n'aimez mieux que j'y trône sur votre cadavre ». Pour en venir là, à quelles anormales, à quelles honteuses et à quelles bassesses doit-il se soumettre ! Il organise un complot, et afin de mieux connaître la place, il est résolu d'accepter une invitation à la cour. L'on verra donc dans les salons du tyran un démocrate en colotte ! Le club des rouges ne le peut souffrir, et ici se place entre Rabagas, qui tient pour la colotte, et les « frères » qui ne veulent entendre qu'au pantalon, un débat où l'inévitable rire se mêle d'une façon lamentable à la réalité poignante que nous appartient naguères les héros du mandat impératif. Question de colotte, grand question, et ce n'est pas sans peine que Rabagas, ayant sué sang et eau dans des explications tour à tour dou-

cereuses et violentes, obtient ce passeport de la démocratie.

Enfin on le lui lâche, mais il y perd plusieurs lambeaux de sa popularité. Que sera-ce quand, ayant subi les séductions du pouvoir, il consent par vanité de devenir le ministre de ce pouvoir qu'il avait juré de renverser ? Cependant dans l'agrippé d'amour le rejettent dans le camp révolutionnaire, où il tente de reprendre, par la violence de ses projets, l'influence qu'il avait laissée fuir. En effet, il rentre en grâce, non comme abso- lus, mais comme instrument nécessaire, et il renoue une conspiration. Mais ici, la fiction cesse d'être d'accord avec l'histoire, car c'est le prince qui, par suite d'une méprise, se trouve avoir culbuté Rabagas au moment où celui-ci se croyait sur le point de ramasser le sceptre.

L'intrigue amoureuse a fait cela, on ne sait trop comment. Les conspirateurs, qui croyaient avoir enlevé le prince et l'emporter ficelé à Menton, où ils régneront, se sont trompés, et il ont ficelé que Rabagas, lequel sort de cette méprise, consumé, honni et pressé de se sauver en un pays où il puisse recommencer ses exploits avec un nouveau succès. On lui demande quel est ce pays de son choix : Il répond : La France ; et sur ce mot lugubre la comédie finit.

Encore une fois, nous ne croyons pas que cette nouvelle *sa-dourie* soit un événement politique ; mais le public a voulu qu'il en soit ainsi.

Pendant que les uns proposent d'intituler le drame : *Vive l'Empereur ! d'autres y voient un outrage aux nobles illustrations que nous avons nommées. C'est sur ces allusions qu'on s'est battu. Un M. Feuillant criait : Vive la Commune ! M. Paul de Cassagnac : A bas tous les communistes ! sur quoi les sifflets et les applaudissements se sont croisés avec vigueur, et une sorte de mêlée s'en est suivie, qu'il a fallu disperser avec des sergents de ville.*

Reviendra-t-on ces scènes ? C'est probable ; en tout cas, les communiens ne désespèrent pas de faire interdire la pièce ; car, disent-ils, n'est-ce pas un outrage à la morale que de railler ainsi publiquement Son Excellence 606, le prince Jules Favre ou le dieu des dieux, monsieur Gambetta ?

AUGUSTE ROUSSEL.

UNE ASCENSION en ballon dirigeable.

Vendredi, à eu lieu, à Vincennes, une tentative des plus intéressantes : une ascension en ballon dirigeable. Disons vite le nom du savant audacieux qui s'est mis à la tête de l'entreprise, après avoir étudié et fait établir le nouveau système ; ce savant est M. Dupuy de Lôme.

Le ballon était, depuis plusieurs semaines, déposé dans le manège du fort n° 1. A onze heures et demie, devant une assistance assez nombreuse, en dépit de la consigne, il a été procédé, par les moyens ordinaires, à un premier gonflement qui permettait de visiter scrupuleusement toutes les parties de l'appareil.

Cette précaution prise, l'aérostat dégonflé a été transporté à une trentaine de mètres du manège, et le gonflement définitif a eu lieu.

Le ballon a la forme d'une sphère à laquelle sont joints deux cônes dont les sommets sont sur les prolongements du même diamètre. Dans le plan vertical, passant par le grand axe, et à la partie supérieure, sont ménagés deux clapets formant soupapes.

À la partie inférieure sont adaptés trois tubes en caoutchouc de différentes grandeurs. Les deux plus courts, plus éloignés de l'office de gonflement, portent à leur extrémité une soupape dont la corde aboutit dans la nacelle et reste entre les mains des hommes d'équipe.

Le troisième tube traverse l'enveloppe extérieure du ballon pour déboucher dans un second ballon inférieur.

Cette disposition d'un double ballon est nouvelle. En voici le but :

Comme il importe essentiellement que la

forme extérieure du ballon ne varie pas, malgré les déperditions du gaz, on peut, à volonté, remplacer le gaz perdu par de l'air qu'on envoie par ce troisième tube, plus long que les autres, dans le ballon inférieur, au moyen d'une machine installée dans la nacelle.

Comment l'air, plus lourd que le gaz, arrive-t-il à remplacer celui-ci sans nuire à la légèreté générale de l'appareil ? C'est ce que nous exposerons. L'adaptation d'une voile triangulaire, placée à l'extrémité du grand diamètre, complète le système de propulsion.

L'aérostat est muni d'une nacelle en osier affectant la forme d'une barque un peu plus longue que le ballon dans son plus grand axe. À l'une des extrémités de cette nacelle, sur la même ligne que la voile, est adaptée une hélice formée de grandes palettes en toile, et cette hélice est mue à bras par les hommes d'équipe, au moyen d'une manivelle.

La capacité du ballon est de 3,500 mètres cubes. L'essai de M. Dupuy de Lôme avait pour but de créer tout d'abord un ballon porteur conservant sa forme régulière et sa surface tendue, malgré les variations de la pression atmosphérique et de la température, présentant toute garantie de stabilité, malgré sa forme oblongue dans le sens horizontal, grâce à un nouveau système de filet pour la suspension de la nacelle, obéissant à son gouvernail, comme un navire à travers l'air ambiant, enfin pouvant atteindre une vitesse, par rapport à cet air, d'environ huit kilomètres à l'heure, au moyen de l'hélice mise en mouvement par quatre hommes.

Cette vitesse propre à l'aérostat dans une direction facultative, étant combinée avec une vitesse et la direction du vent, devait permettre de s'écarter de cette direction d'un angle d'autant plus prononcé que le vent serait plus modéré, ce qui ne s'est pas présenté hier, dans le cas de calme complet, l'aérostat devant être dirigé avec la vitesse propre.

L'idée de ce ballon était venue à M. Dupuy de Lôme pendant le siège, et il s'était adressé à la commission scientifique constituée alors au ministère de l'instruction publique.

Des sommes considérables avaient été mises à la disposition de l'inventeur.

À midi et demi, quatorze personnes sont montées dans la nacelle, y compris les hommes d'équipe ; de ce nombre étaient M. Dupuy de Lôme, l'inventeur ; M. Zédé, officier de marine, et MM. Yon et Dartois, aéronautes.

Le vent soufflait du sud-ouest. Au moment où l'on allait procéder à quelques manœuvres préparatoires, une clavette s'est brisée, et il a fallu s'adresser au maître armurier pour la remplacer.

Enfin, à une heure dix minutes, le sonnet *lâchez-tout* a été prononcé : les soldats, qui se cramponnaient après les trois cordages, les seuls qui retiennent l'aérostat au sol, se sont écartés et ont rendu le gigantesque ballon à la liberté.

L'aérostat s'est immédiatement enlevé majestueusement aux acclamations de la foule et aux accords de la musique militaire, tant que la nacelle a été visible. M. Dupuy de Lôme et M. Yon n'ont cessé de saluer les assistants, qui répondaient par ce cri unanime : Bon voyage !

Arrivé à une certaine hauteur, l'hélice fut mise en mouvement. Le ballon paraissait très bien se comporter dans l'atmosphère. On l'a vu pivoter plusieurs fois sur lui-même et en divers sens, ce qui permet de penser que l'équipage en était maître dans une certaine mesure.

La première direction a été celle du nord-est naturellement, et M. Dupuy de Lôme a annoncé son intention de descendre à Versailles le soir même.

Si cette première tentative est heureuse, elle ouvrira une ère nouvelle à la navigation aérienne, et l'on ne saurait trop féliciter les hommes de courage qui se sont associés à l'essai audacieux de M. Dupuy de Lôme.

Parmi les personnes qui étaient présentes, indépendamment des envoyés de l'Observatoire, et de la commission scientifique du ministère de l'instruction publique, nous citerons MM. le général d'artillerie, Guyod, le général de Berkeim, commandant d'artillerie de Seine-et-Oise ; tous les officiers de l'artillerie en garnison à Vincennes.

Neuf heures du soir. Voici les renseignements de M. Dupuy de Lôme, de retour à Paris :

Les voyageurs sont partis par un vent de

sud-est, ayant lui-même une vitesse de 17 mètres par seconde. La vitesse propre du ballon était de 2 m. 80 par seconde. C'est dans la proportion de 17 à 280 que l'aérostat a suivi la ligne qu'il s'était tracée. Cet écart s'explique par la force du vent. Le ballon a été à Mondrecourt, canton de Noyon, sans avoir éprouvé un seul accident, si petit qu'il puisse être. Il était alors 2 heures 55 minutes. Toutes les manœuvres ont parfaitement réussi. Si cette expérience ne constituait pas l'achèvement de la direction des ballons, elle en est du moins la préface.

Tribunal correctionnel de Lille.

Suite de l'audience du 2 février.

Présidence de M. Parenty, ministre public. M. Robi et de Cléry, procureur.

Affaire des marchés passés pendant la guerre 1870-71.

M. Pierre Legrand, ancien préfet du Nord, a donc dit qu'il avait confiance dans tous ses employés, qu'il a agi en ce qui concerne l'habillement et l'équipement des mobiles comme son prédécesseur, M. Masson, puisqu'antérieurement à la date du 4 septembre il n'y avait pas eu d'ajudication. Il n'a pu exécuter les prescriptions du Comité central, attendu qu'il ne connaissait pas les circulaires ministérielles.

M. Lober, qui avait été chargé jadis de l'organisation de la mobile, fit remarquer à M. Legrand, que le temps manquait pour procéder par voie d'ajudication, un trop long temps se serait écoulé, pour obtenir la fourniture des adjudicataires.

M. Lober possédait dans son bureau des types adoptés par la commission du Conseil général, dit M. Legrand. Quand un type était présenté, on le comparait avec celui adopté par la commission. Sur avis favorable, le marché était conclu, et je signais les pièces.

J'ai continué à M. Lober la confiance qu'avait eue pour lui mon prédécesseur, M. Masson. Jusqu'au 24 décembre, je n'ai rien trouvé d'irrégulier ; ce n'est que plus tard, au sujet d'un mandat relatif à une fourniture de fascines pour le général Robin, je trouvai qu'il n'y avait pas de marché conclu. On m'avait présenté à ma signature un mandat de paiement de fourniture alors qu'il n'y avait pas eu de marché. Je pris des mesures pour que des irrégularités semblables ne se présentassent plus.

Ma démission ne date pas du 20 janvier, ajoute M. Legrand, M. le procureur se trompe, elle date du 2 décembre et elle a été acceptée le 6 janvier. Les motifs de ma démission sont connus, elle a eu pour cause le décret de dissolution des conseils généraux. Je ne crus pas pouvoir me séparer du conseil qui avait voté les fonds et en surveiller l'emploi ; il y avait là, pour moi, une question de délicatesse et de loyauté.

M. P. Legrand, repousse le fait énoncé par M. le procureur de la République, en ce qui concerne un lot de vareuses sandoubure qui aurait passé dans son cabinet et été accepté sur son ordre. Il le rétablit ainsi :

Fontaine-Delanoy, avait passé un marché de tunique avec les bureaux. Au moment de la livraison, le marché fut refusé parce que le délai était expiré. M. Fontaine-Delanoy alla trouver M. Pierre Legrand, et lui exposa qu'étant depuis un mois à l'étranger, achetant des armes pour le compte du gouvernement, il n'avait pas connu le délai fatal pour la livraison de sa marchandise. La déchéance de sa livraison ne fut maintenue ; si j'avais su que cette fourniture était définitive, j'eusse maintenu le refus.

Après M. Pierre Legrand, M. FORESTIER, conseiller de préfecture, rend compte de opérations de la commission de vérification dont il était membre. Il constate l'absence des procès-verbaux de réceptions.

Jusqu'au 5 janvier, il y avait eu 88 fournitures ; les objets de ferronnerie faisaient l'objet d'un trafic particulier. Des milliers de gamelles, par exemple, étaient commandées et le lot refusé au moment de la livraison.

Des compères allaient offrir aux fabricants des sacs de rachat les gamelles refusées avec un rabais de 25 ou 30 0/0 ; le fabricant, plutôt que de voir sa marchandise en magasin, la lâchait avec le rabais demandé ; elle retournait à la préfecture qui l'acceptait et le tour était joué.

Interrogé sur le prix de revient des vareuses qu'il a vendues à la préfecture, Nuytens soutient qu'il est de 28 fr. et non 18, comme les experts le prétendent. Mais des débats il résulte que ces derniers ont raison.

Adeline Paintiaux, maîtresse de Verdier, trouve que la participation qu'elle a prise dans cette affaire ne lui a jamais semblé illicite, qu'elle même aurait traité ces affaires. Une somme de 1,800 francs que lui a prêtée Verdier, lui a servi pour acheter un fonds de mercerie.

Audience du samedi 3 février.

A l'ouverture de l'audience, M^o Desrousseaux, avocat, a présenté les conclusions au nom de MM. le préfet du Nord, et du gouvernement tendant à ce que Verdier et Nuytens soient condamnés chacun à 2,000 francs d'amende.

Ces conclusions sont défendues par M^o Théry, qui dans un plaidoyer d'une extrême clarté, démontre la culpabilité de Verdier et de ses complices.

Verdier, dit l'honorable avocat, s'est perdu par les conseils de son maître.

Le rôle d'Adeline Paintiaux a donc été d'entrer dans l'exécution matérielle de tous les marchés ; elle reçoit chez elle des fournitures et les fait recevoir dans les magasins des départements ; elle a apporté à Verdier une immixtion active des opérations, elle en touche un bénéfice avec lequel elle achète un fonds de commerce et établit un fonds volant.

La fille Paintiaux tombe donc sous le coup de la complicité.

Passant à Nuytens, l'avocat de la partie civile dit qu'il a fourni un lot de 100 et un de 120 costumes de mobilisés ; nous lui disons qu'il a livré de la mauvaise marchandise, qu'un vêtement qu'il a vendu au prix de fr. 35, lui coûtait 18,75.

Nuytens tombe donc sous le coup de l'art. 433 du code pénal.

M^o Théry conclut à la restitution par Verdier, d'une somme de 2,287 fr. 75 c. le montant des différences prélevées par lui sur les marchés ; à Nuytens l'Etat demande une indemnité de 2,000 fr.

Il est à espérer, ajoute M^o Théry, que le châtiement qui va atteindre les coupables sera un enseignement pour ceux qui voudraient tenter le retour de semblables scandales.

Il termine en proposant le mode de recouvrement des dommages-intérêts, par la vente de certaines valeurs et titres trouvés au domicile de Verdier et de la fille Paintiaux.

M^o Werquin, défenseur des deux prévenus, Verdier et la fille Adeline, sépare la cause du premier d'avec la seconde, et présente la défense de Verdier sur la prévention d'escroquerie. L'honorable avocat croit que la poursuite dont Verdier est l'objet est la théorie d'un fait abusif, mais pas correctionnel. Pour lui, Verdier est un comparse du chef de division Lober. Il rappelle les bons antécédents de l'inculpé, de la considération dont jouit la famille.

Quant à Adeline Paintiaux, les preuves de complicité, dit-il, ne sont pas suffisamment établies.

M^o Werquin termine sa plaidoirie, dans laquelle il a soin de mêler le ministère

se débat dans les convulsions d'une puissante agonie, le formidable Empire créé par le génie d'un grand homme, lutte avec une énergie surhumaine contre l'arrêt providentiel qui l'a condamné à périr jeune pour avoir abusé de sa force.

Au Midi, à l'Est et au Nord, la France est envahie par les innombrables armées de la coalition des peuples et des rois. Seuls, les côtes de la Bretagne ont été respectées. L'Angleterre, qui aurait pu tenter de leur faire souffrir l'outrage d'une descente, sait que quelque population héroïque se serait levée pour les défendre.

Dieu a voulu récompenser les provinces de l'Ouest de leur fidélité au culte monarchique, en ne permettant pas qu'elles fussent humiliées par la présence de l'étranger.

Depuis les désastres de la campagne de Russie, il n'y a pas eu un seul conscrit réfractaire dans tous les départements qui composent ce qu'on appelle la France Vendée.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, on est aux derniers jours de mars de l'année 1814.

Le canon gronde sur les hauteurs qui avoisinent Paris ; de larges et profondes colonnes ennemies, sur les flancs desquelles tourbillonnent des myriades de canonniers à l'aspect bizarre et farouche, descendent de tous les villages, de toutes les forêts, de toutes les vallées, pour envahir l'enceinte de cette fièvre de Paris.

garder comme la capitale du monde civilisé.

Mille intrigues s'agitent déjà dans ses murs. Au lieu de chercher les moyens de sauver l'Empire, on songe à la meilleure manière de se débarrasser de l'empereur.

Des hommes que Napoléon a comblés d'honneurs et de richesses ont posé la main sur le cœur du colosse agonisant, et ils se disent à voix basse que l'heure de l'ingratitude et de la trahison a sonné. Leur fidélité a fait son temps comme la gloire du maître, dont ils ont pendant douze ans léché les bottes et encensé les fautes.

Des diplomates parvenus par la ruse et la déloyauté, aux rangs les plus élevés de leur carrière, des magistrats avilis par le plus bas servilisme ; des fournisseurs engraisés dans les eaux bourbeuses de la fraude, et qui savent que l'empereur n'attend que la paix pour leur faire rendre gorge, et des généraux impatients du repos, parce qu'ils ont fini par comprendre que leur prétendue gloire n'est que le reflet de l'aurole qui rayonne sur le front du grand capitaine ; tels sont les hommes qui se préparent à porter le dernier coup au lion blessé et agonisant.

Loin d'eux, et les contemplant avec le mépris que la loyauté et le désintéressement ressentent toujours pour l'égoïsme et la félonie, les débris abattus et dispersés du vieux royaume, de ce

au moment des dangers suprêmes de la patrie, se relèvent, se réunissent, non dans l'ombre mais au grand jour, prêts à se jeter avec le principe sauveur qu'ils représentent, entre la France envahie et l'étranger envahisseur.

Les cris déchirants des mères ont brisé l'énergie des populations, et l'ennemi s'étonne de ne se trouver aucune résistance dans ces belliqueuses provinces de l'Est et du Nord, qui s'étaient levés comme un seul homme en 1792.

Les successeurs de Pitt et Cobourg, causent moins d'affroi que l'ambition insatiable de Napoléon.

Murat lui-même a déclaré la guerre à son beau frère... à son bienfaiteur... à l'homme qui l'avait pris dans l'antichambre d'une écurie pour le placer sur le trône le plus poétique de l'Europe... Murat montrait ainsi qu'il n'était qu'un parvenu de la fortune, quand on le croyait un enfant gâté de la gloire.

L'empire agonise ! quelques heures encore, et il n'existera plus, car nous ne saurions regarder comme une insurrection la folle et criminelle expérience de l'aide de laquelle on a essayé de galvaniser son glorieux cadavre pendant ces cent jours d'exécration mémoire.

Cependant l'armée lutte toujours. Un sombre fanatisme a remplacé son joyeux enthousiasme, et réduit à une quarantaine de mille hommes, elle multiplie ses prodiges de valeur et les miracles de ses marches homériques, pour faire

l'œuvre. Chose inouïe et presque incroyable dans l'histoire du monde, c'est de victoire en victoire que la grande armée arrive au dernier jour de sa grandeur. Son empereur a été vaincu, mais non pas elle.

En 1815, engagée dans une coupable folie par un entraînement aveugle, elle subit une défaite ; en 1814, au milieu de ses désastres, elle reste plus grande que ses adversaires, et elle ajoute, malgré la stérilité de ses triomphes, un fleuron de plus à son immortel couronne.

II. Le 31 mars 1814, au moment où l'Angéhus du soir sonnait dans la petite ville de Montereau, un régiment de dragons définit devant la maison du hameau de Fossard, qui se trouve à l'embranchement des deux grandes routes conduisant à Paris, l'une par Melun et l'autre par Fontainebleau.

Bien que ce régiment arrivât à une allure plus vive que celle qui est habituelle aux troupes en marche, il était cependant facile de voir que cavaliers et chevaux ne tarderaient pas à toucher au terme de leur vigueur. Beaucoup de premiers se tenaient courbés sur leurs selles ; presque tous les autres ne levaient qu'avec peine leurs membres endoloris par la fatigue, et en quelque sorte soudés dans leurs jointures par la boue compacte qui les ensuivait depuis le sabot jusqu'au genou et au garrot.

L'officier qui marchait à la tête de la colonne prononça le commandement de *Halte*, au moment où les hommes du peloton d'avant-garde arrivèrent à la bifurcation des deux routes : tout le monde s'arrêta aussitôt.

Major Müller dit cet officier à un militaire d'un certain âge qui se trouvait à côté de lui, en avant de la compagnie d'élite du régiment, veuillez, je vous prie, aller demander au maître de poste, que je suppose être ce monsieur que j'aperçois à la porte du relais, s'il y a longtemps que l'empereur est passé, et quelle route il a prise après avoir relâché ici.

Oui, colonel, répondit le major en portant respectueusement la main à son casque.

Et mettant pied à terre, il se dirigea vers un grand bâtiment dont la façade était percée par plusieurs boulets : quelques-uns même se voyaient encore au fond du trou qu'ils avaient fait en frappant la muraille. (1)

Quelques minutes s'écoulèrent dans un morne silence. On eût dit que les cinq ou six cents hommes réunis là n'avaient pas épanché au dehors les douloureuses pensées qui les accablaient.

Le major revint : il paraissait irrité et soucieux.

La suite au prochain numéro.